



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 21 octobre 2009 (23.10)  
(OR. en)**

**14765/09**

**ECOFIN 652  
UEM 237**

**NOTE**

---

|        |  |
|--------|--|
| du:    | Secrétariat général du Conseil   |
| aux:   | délégations  |
| Objet: | Conclusions du Conseil sur la stratégie de sortie dans le domaine budgétaire |

---

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur la stratégie de sortie dans le domaine budgétaire, qui ont été adoptées par le Conseil (ECOFIN) le 20 octobre 2009.

p.j.:

### **Conclusions du Conseil sur la stratégie de sortie dans le domaine budgétaire**

Le Conseil PREND ACTE du fait que des signes de reprise commencent à apparaître: l'activité économique de l'UE a cessé de baisser fortement, les marchés financiers se sont stabilisés et la confiance renaît. Toutefois, la reprise demeure fragile et le moment n'est pas encore venu de retirer le soutien que les gouvernements ont apporté à l'économie et au secteur financier tant que la reprise n'est pas assurée.

Le Conseil CONVIENT qu'il est nécessaire d'élaborer une stratégie coordonnée qui permette de sortir des politiques généralisées d'incitations. Cette stratégie devrait concilier les préoccupations en matière de stabilisation et celles relatives à la viabilité de la situation budgétaire, et prendre en compte les interactions entre les différents moyens d'action, ainsi que les discussions menées au niveau international. Le Conseil SOULIGNE que le fait de concevoir rapidement et d'expliquer cette stratégie contribuerait à renforcer la confiance dans nos politiques à moyen terme et à répondre aux attentes.

Le Conseil ESTIME que, outre la suppression des incitations prévues dans le cadre du plan européen pour la relance économique, un important assainissement des finances publiques s'impose pour stopper l'accroissement de la dette, à terme inverser la tendance et en revenir à des situations budgétaires saines. Le Conseil SOULIGNE qu'il est souhaitable, même à court terme, d'améliorer l'efficacité des finances publiques et d'intensifier les réformes structurelles; cela contribuerait à favoriser le potentiel de croissance de la production et de réduction de la dette.

Le Conseil APPOUVE les principes énoncés ci-après pour la stratégie de sortie dans le domaine budgétaire.

- La stratégie de sortie devrait faire l'objet d'une coordination entre pays dans le cadre d'une mise en œuvre cohérente du pacte de stabilité et de croissance.
- Il y a lieu de supprimer en temps opportun les incitations budgétaires. Pour autant que les prévisions de la Commission continuent d'indiquer que la reprise se confirme et s'auto-alimente, l'assainissement des finances publiques dans l'ensemble des États membres de l'UE devrait commencer en 2011 au plus tard. Il conviendrait de tenir compte des situations spécifiques aux différents pays, qui devraient être préalablement assainies en ce qui concerne un certain nombre d'entre eux.
- Compte tenu des défis qui se posent, le rythme envisagé pour l'assainissement des finances publiques devrait être ambitieux et dépasser nettement le chiffre de 0,5 % du PIB par an en termes structurels dans la plupart des États membres.
- La stratégie de sortie dans le domaine budgétaire s'accompagnera d'importantes dispositions, visant notamment à renforcer les cadres budgétaires nationaux en vue de conforter la crédibilité des stratégies d'assainissement et des mesures destinées à soutenir la viabilité à long terme des finances publiques, comme il est souligné dans le pacte de stabilité et de croissance. Par ailleurs, les efforts en matière de réformes structurelles devraient être intensifiés afin d'accroître la productivité et de favoriser l'investissement à long terme.

Le Conseil estime que ces éléments devraient se retrouver dans les programmes de stabilité et de convergence que les États membres doivent transmettre à la Commission pour la fin du mois de janvier 2010.

Le Conseil invite la Commission et le Comité économique et financier à poursuivre leurs travaux sur la stratégie de sortie et à lui rendre compte de leurs résultats lors de sa prochaine session, qui se tiendra en novembre.